



RCS : DIJON

Code greffe : 2104

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1980 B 00024

Numéro SIREN : 317 784 361

Nom ou dénomination : SOCIETE DE REFINANCEMENT POUR LA CONSTRUCTION

Ce dépôt a été enregistré le 14/11/2016 sous le numéro de dépôt 7120

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon

le1.11. NOV. 2016
sous le n°A 4120

**SOCIETE DE REFINANCEMENT POUR LA CONSTRUCTION
SOREFI**

SARL au capital de 1.000.000 €
Siège social : 18 Boulevard de Brosses
21000 DIJON
R.C.S : DIJON 317 784 361

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE EXTRAORDINAIREMENT

LE 23 AOUT 2016

PROCES VERBAL DE DELIBERATION

L'an deux mille seize le 23 août, à 11 heures, les associés de la SOCIETE DE REFINANCEMENT POUR LA CONSTRUCTION, en abrégé SOREFI (ci-après la « Société ») se sont réunis Extraordinairement en Assemblée Générale Ordinaire au siège social sur convocation de la gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Geneviève ROUY, Gérante.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|--|-----------|
| - Madame Geneviève ROUY
usufruitière de 476 parts sociales numérotées de 1 à 476 | 476 parts |
| - Monsieur Charles ROUY, Monsieur Xavier ROUY et
Monsieur Bruno ROUY co-indivisaires pour 1/3 chacun
de la nue-propriété de la part portant le numéro 1 | 1 part |
| - Monsieur Charles ROUY
nu-propritaire de 79 parts sociales numérotées de 2 à 34
et 201 à 246 | 79 parts |
| - Monsieur Xavier ROUY
nu-propritaire de 79 parts sociales numérotées de 35 à 67
et 247 à 292 | 79 parts |
| - Monsieur Bruno ROUY
nu-propritaire de 79 parts sociales numérotées de 68 à 100
et 292 à 338 | 79 parts |
| - Monsieur Edouard ROUY, Madame Marie-Isabelle ROUY et
Madame Anne-Aryelle ROUY co-indivisaires pour 1/3 chacun
de la nue-propriété de la part portant le numéro 101 | 1 part |
| - Monsieur Edouard ROUY
nu-propritaire de 79 parts sociales numérotées de 102 à 134
et 338 à 384 | 79 parts |
| - Madame Marie-Isabelle ROUY
nu-propritaire de 79 parts sociales numérotées de 135 à 167
et 384 à 430 | 79 parts |
| - Madame Anne-Aryelle ROUY
nu-propritaire de 79 parts sociales numérotées de 168 à 200
et 430 à 476 | 79 parts |

Tous les associés étant présents ou représentés, la Présidente déclare alors que l'assemblée est valablement constituée, qu'elle peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

La Présidente met à la disposition des associés :

- une copie de la lettre de convocation remise en mains propres à chaque associé ;
- un exemplaire des statuts ;
- le rapport de la gérance ;
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises aux associés.

Elle déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, ce dont les associés lui donnent acte à l'unanimité.

Madame la Présidente rappelle à l'Assemblée qu'elle s'est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination de commissaires aux comptes, titulaire et suppléant ;
- Nomination de co-commissaires aux comptes titulaire et suppléant ;
- Nomination d'un commissaire à la transformation ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La Présidente donne ensuite lecture du rapport de la gérance.

Puis Madame la Présidente ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale nomme en qualité de Commissaires aux Comptes, pour une durée de six exercices :

- **Commissaire aux comptes titulaire : La Société KPMG SA**
SA au capital de 5.497.100 €
Dont le siège social est situé 2 Avenue Gambetta – Tour Eqho – 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX
RCS NANTERRE 775 726 417
- **Commissaire aux comptes suppléant : La Société SALUSTRO REYDEL**
SA au capital de 3.824.000 €
Dont le siège social est situé 2 Avenue Gambetta - Tour Eqho – 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX
RCS NANTERRE 652 044 371

La mission des Commissaires aux comptes prendra effet à compter de l'exercice en cours qui sera clos le 30 septembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir constaté que la Société remplit les conditions requises pour la nomination de Co-commissaires aux comptes titulaire et suppléant, l'Assemblée Générale décide de nommer à ces fonctions et pour une durée de six exercices :

- **Co-commissaire aux comptes titulaire : La société CHRISTOPHE LAMBERT**
SARL au capital de 1.500 €
Dont le siège social est situé 3 G Rue Jeanne Barret – Parc Valmy – 21000 DIJON
RCS DIJON n° 434 678 066
- **Co-commissaire aux comptes suppléant : La société AUDIT CONSEIL COMPTABILITE - ACC**
SARL au capital de 600.000 €
Dont le siège social est situé 3 G Rue Jeanne Barret – Parc Valmy – 21000 DIJON
RCS DIJON 415 191 378

La mission des Co-commissaires aux comptes prenant effet à compter de l'exercice clos le 30 septembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Dans le but de transformer la Société en Société par actions simplifiée et conformément aux dispositions de l'article L 224-3 du Code de Commerce, l'assemblée générale décide que la société KPMG SA, Commissaire aux comptes rédige le rapport visé à l'article L 223-43 alinéa 3 du Code de Commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs à la gérance, à l'effet d'effectuer toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par la gérante.

La gérante
Madame Geneviève ROUY

Copie certifiée conforme

